

Recu à 16h Information que vous pouvez peut-être  
le 23.3.78 vérifier...?

14 DECEMBRE 1976.-

76 105943  
- sur tu

CONTREXEVILLE .-(88)  
.....

HEURE : vers 02 H. Vers 03 H.  
Vers 03 H 30.

OVNI DETECTE PAR UN RADAR .-

14 Dec

LIEU : NORD.EST DE LA FRANCE.

RAPPORT de René FAUDRIN (Président du GREPO), Opérateur de surveillance aérienne dans l'Armée de l'Air. Sa mission consiste à assurer la surveillance aérienne du NORD.EST de la France.

LES FAITS : 1ère OBSERVATION : Vers 02 H, les contrôleurs de permanence (il s'agit de contrôleurs de la circulation aérienne militaire et d'opérateurs de surveillance aérienne) observèrent tout d'abord une piste très rapide qui descendait au cap 180, sur LYON. Les plots qui formaient cette piste étaient espacés de 10 à 15 nautiques, chaque fois. Le C.D.C. (Centre de détection et de contrôle de Lyon - Mont Verdun - fut interrogé afin de savoir s'il visualisait cette piste. Il affirma ne rien détecter d'insolite (mais on peut penser que les contrôleurs de permanence ne souhaitaient pas être dérangés.....)

2ème OBSERVATION : Vers 03 H, du matin, ce fut la plus importante détection. Plusieurs pistes descendaient depuis la "Pointe de Givet" (Ardennes) et la région de NANCY où elles étaient perdues en détection. Les plots qui formaient ces pistes étaient espacés de 10 à 15 nautiques à chaque tour de balayage radar. Précisons que chaque tour de balayage dure 10 secondes. Ces pistes se dirigeaient selon un cap 160/120 et disparaissaient ~~sur~~ toutes dans la région de NANCY.

76 105943

3ème OBSERVATION : Enfin, vers 03 H 30, une nouvelle détection apparaît sur le scope; il s'agit de pistes se dirigeant au cap 100 depuis la région de REIMS - CHATILLON SUR MARNE, vers la région de NANCY où elles furent perdues détection.

Encore une fois, les plots formant ces pistes étaient espacés de 10 à 15 nautiques à chaque tour de balayage radar. Deux contrôleurs essayèrent d'accrocher ces plots avec un radar de site afin d'obtenir une mesure d'altitude sur le phénomène. Ce fut très difficile. Ils ne réussirent à l'accrocher qu'une seule fois. Le radar évalua l'objet à 35000 pieds soit 10500 mètres d'altitude.

COMMENTAIRES ET MESURES : Les raisons pour lesquelles ces détections apparurent " INSOLITES " dès le début sont très simples. En effet, la nuit, la circulation aérienne est très faible pour les appareils de lignes. Elle est nulle pour les appareils militaires. Les contrôleurs radar ne pouvaient que voir quelque chose qui traversait leurs scopes - radar. De plus il y avait sept observateurs, tous confirmés et dont la plupart sont très expérimentés. (Il est à noter qu'on demande aux contrôleurs de sérieuses compétences et un grand sérieux).

D'autre part, la vitesse importante des pistes nous permettait facilement de ne pas les assimiler à des avions de lignes.

VOICI QUELQUES MESURES DU PHENOMENE : Le faisceau radar balaye 360 degrés en 10 secondes environ (environ, car l'objet se déplaçait également par rapport à ce balayage). Un nouveau plot apparaissait. Un plot radar est composé de plusieurs échos qui sont la réflexion de l'onde radar sur l'objet.

76105945

L'unité de mesures des distances employée dans l'aéronautique est le mille marin, soit 1852 mètres - 1852 m = 1 nautique.

Avec ces mesures nous déduisons :

10 nautiques : 1852 m X 10 soit : 18, 52 km en 10 secondes.

SOIT : 18, 12 km en 1 minute.

SOIT : 6667, 20 km en 1 heure , 6700 KM/Heure.!!

15 nautiques = 1852 m X 15 soit 27, 87 km en 15 secondes.

SOIT : 166, 8 km en 1 minute.

SOIT : 10008 Km en 1 heure : 10000 KM/Heure !

La vitesse de ces pistes se situait entre 6700 et 10000 KM/H

Enfin l'une des pistes fut estimée par le radar de site à 10500 mètres d'altitude.

Une altitude relativement basse si on la compare à celle d'un avion de ligne.

Mais un avion de ligne ne se déplace pas à 6700 KM/H.

Si un témoin a aperçu quelque chose cette nuit là, se serait à mon avis :

soit un ou plusieurs points lumineux en haute altitude, sur les différentes\* trajectoires.

Soit un survol à relativement basse altitude dans la région de NANCY.

Soit une observation importante dans les régions de GIVET et DIMONT - CHATILLON SUR MARNE - REIMS.

Si d'éventuelles observations ont été faites en tenant compte des paramètres de cette observation, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les signaler.

REVUE " LES EXTRATERRESTRES " N° 3. (Juillet 1977) P. II